

## Photographie. Pierre Le Gall et Olivier Sola à l'honneur de la biennale



L'équipe organisatrice de la manifestation, hier, au milieu de la salle de Robien.

**1. Troisième édition de la biennale de la photographie.** La salle de Robien accueillera, à compter de samedi et jusqu'au dimanche 31 janvier, la troisième édition de Clin d'œil - biennale de la photographie, manifestation organisée conjointement par la municipalité briochine et l'association Objectif image. « C'est un rendez-vous désormais classique de la saison culturelle, le premier temps fort de l'année », énonce Christian Daniel, l'adjoint au maire en charge de la culture, persuadé que la photographie « est dans l'ADN de la ville de Saint-Brieuc ».

**2. Deux invités d'honneur.** Les promoteurs de l'événement ont décidé de mettre deux photographes à l'honneur pour cette biennale. Le jeune briochin d'origine Olivier Sola, diplômé de l'école de l'école nationale supérieure de la photographie d'Arles, dont le travail est notamment basé sur les nouvelles technologies. Pierre Le Gall, le second invité, a lui reçu le prix Niepce en 1972, à l'âge de 24 ans. Présent hier lors de la présentation de la manifestation,

ce photographe resté amateur s'est décrit comme quelqu'un qui « sème le sourire sur son passage ». Un homme convaincu que « le merveilleux est au coin de la rue » et dont les clichés s'attachent « à la simplicité du quotidien ».

**3. Mais aussi « des amateurs éclairés ».** Outre les deux invités d'honneur, « des amateurs éclairés » - parmi lesquels le Briochin Salim Allam récemment récompensé pour ses « cantiques erratiques » lors du salon national d'auteur - verront leur travail exposé.

L'équipe de Jean-Paul Cudelou (Objectif image Saint-Brieuc) a aussi décidé de mettre la jeunesse en avant, via les travaux réalisés par les lycéens de Jean-Moulin, Freyssinet ou Saint-Charles/La Providence.

### ▼ Pratique

*Clin d'Œil - Biennale de la photographie, du 16 au 31 janvier, à la salle de Robien.*

*Entrée libre du lundi au vendredi de 13 h à 18 h 30 et le week-end, de 10 h à 18 h 30.*